

Le Saint-Mitréen

21

Journal municipal
Juillet 2024



**Commerces, festivités, rénovation :
Saint-Mitre en vie !**



Ville de Saint Mitre les Remparts



www.saintmitrelesremparts.fr

Sommaire

2	Édito
3	Cœur de village : la rénovation va débiter
4-5	Dossier commerces - ZAC des Étangs
6	Natura 2000
7	Questionnaire : gestion des déchets
8	Questionnaire : retour d'expérience
9	Questionnaire : parc de loisirs de Varage
10	Questionnaire : port de plaisance
11	En bref
12	Élections
13	Conseil municipal
14	Portrait État civil
15	Expression Libre
16	Agenda

☎ Numéros et mails utiles :

Hôtel de ville : 04 42 80 98 55

> bureaudumaire@saintmitrelesremparts.fr

Police municipale : 04 42 49 91 72 ou 06 20 54 59 31 ou 06 20 54 59 38

> policemunicipale@saintmitrelesremparts.fr

Collecte des déchets (Métropole) : 0800 94 94 08

> collecte.paysdemartignes@ampmetropole.fr

Services techniques : 04 42 44 03 45

> servicetechniques@saintmitrelesremparts.fr

Service urbanisme : 04 42 80 98 41

> urbanisme@saintmitrelesremparts.fr

Pôle social - CCAS : 04 42 06 74 16

> ccas@saintmitrelesremparts.fr

Espace familles : 04 42 06 97 54

> espacefamilles@saintmitrelesremparts.fr

Le Saint-Mitréen n°21

Directeur de publication : Vincent Goyet

Rédaction : Loretta Jobard - Élus

Crédits photos : Céline Parenté, Élus, Services Communication et Techniques, Rémi Bainvel, Cyril Catenne, Freepik, DR

Réalisation : Service Communication

Tirage : 3 100 exemplaires

Périodicité : 6 numéros annuels

Dépôt légal : 2^{ème} semestre 2024

N°ISSN : 1636-1652

Le bulletin est imprimé sur un papier PEFC.

Impression : Mosaïques Impressions, St-Victoret

Ne pas jeter sur la voie publique.

L'édito



Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens,

Une séquence électorale inédite et inattendue vient de se dérouler, le président de la République ayant décidé d'une dissolution de l'Assemblée nationale à la suite des élections européennes. Les résultats des élections législatives n'ayant pas permis à une majorité absolue de se dégager, la France se retrouve dans une situation fréquente durant la IV^e République, à savoir la recherche d'un Gouvernement de coalition dont l'action sera forcément entravée et limitée par la fragilité de son assise parlementaire.

Le pire n'étant pas toujours au rendez-vous, que pourrions-nous espérer de positif de cette situation ?

Peut-être les parlementaires vont-ils être enfin freinés dans leur frénésie normative, notre pays étant aujourd'hui sans doute l'un des plus réglementés au monde. Souhaitons que les futurs ministres soient davantage attachés à faire appliquer les lois, plutôt qu'à vouloir à tout prix en voter de nouvelles ! Car bien plus que de mauvaises lois, notre pays souffre aujourd'hui d'une insuffisante application des textes existants.

Il serait urgent que l'État cesse également de financer ses dépenses de fonctionnement courantes par l'endettement supplémentaire, tout en se permettant de donner des leçons aux collectivités locales, qui n'ont pas recours à cette pratique puisqu'elle leur est interdite, et à juste titre. Ce qui vaut pour les communes, les départements et les régions, devrait valoir aussi pour l'État.

À une époque où le culte de l'image et de l'immédiateté semble être devenu le tyran qui rythme le quotidien des chaînes d'information, à l'heure où certains hommes ou femmes politiques s'imaginent que le destin de notre pays va de pair avec une course au buzz, au click et au follower, je forme le vœu que ceux qui nous dirigent réapprennent à prendre le temps, ou s'abstiennent, plutôt que de mal faire. L'enfer étant pavé de bonnes intentions, rappelons que les bonnes intentions ne suffisent pas à excuser les conséquences malheureuses de décisions hâtives. C'est ce qu'exprimait très justement Milton Friedman : « *Une grande erreur consiste à juger les politiques et leurs programmes selon leurs intentions au lieu de leurs résultats.* »

Enfin, sachons aussi ne pas tout attendre de l'État, qui ne manque jamais d'imposer de coûteuses contreparties à son immixtion permanente dans notre quotidien. Chaque citoyen est le premier acteur politique de sa propre vie. À ce titre, notre comportement individuel et collectif est le premier garant de la cohésion de notre société. Soyons les dignes héritiers de ceux qui ont forgé nos institutions, façonné notre pays, et construit notre histoire.

Vincent Goyet
Maire de Saint-Mitre-les-Remparts



Cœur de village : la rénovation va débuter

La commission extra-municipale a permis d'affiner le projet de réaménagement de notre cœur de village et d'en dessiner les esquisses : ci-dessus la place Neuve, ci-dessous la place de l'Église.

À l'issue du travail préparatoire mené par une commission constituée d'élus, de riverains et de représentants associatifs, c'est à l'unanimité que notre conseil municipal a voté le 24 juin dernier, l'autorisation de dépôt d'un permis d'aménager visant à la revitalisation et renaturation de notre cœur de village.

Ce permis va pouvoir être finalisé et instruit, en vue de travaux à réaliser fin 2024 - début 2025.

Les grands principes d'aménagement retenus sont :

- **Requalification** de l'ensemble des revêtements en favorisant la **désimperméabilisation** ;
- **Place Neuve de plain-pied**, en supprimant les marches et effets de seuil ;
- **Plantation d'une douzaine d'arbres** (place Neuve et intra-muros) et végétalisation ;
- **Aménagement de squares**, installation de bancs publics ;
- **Aménagement de places de stationnement à durée limitée**, mais aussi d'une **place de livraison et d'un distributeur à billets** ;
- **Mise en lumière de nos remparts** et de leurs éléments les plus remarquables.

Ces travaux seront aussi l'occasion pour la régie des eaux et assainissement de **remplacer quelques canalisations anciennes**, et pour la commune de **vérifier la pertinence du déploiement d'un réseau de chaleur**.

Avec votre soutien, nous avons à cœur de **transformer notre centre village pour en faire à nouveau un îlot de fraîcheur attractif et convivial**.



Installation et maintenance d'éclairage public, borne de recharge IRVE, contrôle d'accès

☎ 04 42 45 33 56

185 rue des Peupliers 13220 CHÂTEAUNEUF-LES-MARTIGUES

🌐 www.lumilec-france.com



Commerces : ça bouge à Saint-Mitre !

Changement de gérance, ouverture de nouveaux commerces, projets de développement et d'extension de la ZAC des Étangs... Saint-Mitre-les-Remparts a la volonté et le potentiel pour devenir un pôle d'attractivité commerciale.

Après des années au service de la population, ce sont deux couples emblématiques qui viennent de passer le flambeau : Bénédicte et Alexis pour Le Moulin Provençal, Nicole et Jean-Marie pour L'Oustaou.

Des reprises...

Exit l'appellation 'Le Moulin Provençal', **bienvenue au 'Pain de Pierre' !** Carmen et Pierre prônent le **100% maison**, et proposent pâtisseries, viennoiseries, pains et petite restauration. Ils se réjouissent de leur arrivée dans la commune, et sont déjà ravis " *du contact avec des habitants adorables* ".

Du côté de L'Oustaou, c'est Ricci qui a repris les rênes du bar-restaurant-hôtel. Son objectif est simple : **faire vivre le centre-village**. Pour ce faire, il organise tous les week-ends **des soirées à thème** (italienne, corse...) avec formules spéciales et groupes de musique. En cuisine, il a été rejoint par **Mathieu**, qui tenait jusqu'à peu le 'fast-food' 'Chez Wam' à côté de la mairie. Il propose d'ailleurs ses fameux burgers avec son pain fait maison à la carte de l'établissement qu'il a rejoint.

Et de nouvelles enseignes !

Dernièrement, **un magasin de produits de bien-être bio à base de CBD** s'est

installé avenue Charles de Gaulle, et propose entre autres des cosmétiques, tisanes et huiles de massage.

Sur la ZAC des Étangs, **c'est un salon de soins esthétiques** qui a ouvert ses portes 12 rue des Saladelles. Il s'agit plus précisément d'**un salon de dermopigmentation esthétique et réparatrice, de tatouage et de blanchiment dentaire**, nommé Med Ink Love Tattoo. Une entreprise familiale, portée par Florence, son fils Mickaël, et Loïs, la compagne de ce dernier. Le trio, complémentaire, propose chacun ses spécificités.

Bienvenue à Saint-Mitre-les-Remparts !



A gauche, Carmen et Pierre dans leur boulangerie. A droite, Ricci devant son établissement, sur une terrasse dont tout le mobilier a été changé et revisité.



ZAC des Étangs : aménagements programmés

Réfection de voirie, équipement de ralentisseurs, d'abribus et raccordement du secteur Ouest de la ZAC au rond-point Protis, pléthore d'aménagements sont prévus dans notre zone commerciale.

C'était attendu par les habitants et les commerçants : **la reprise en main de l'entretien de la ZAC des Étangs par notre commune** est désormais effective.

S'agissant des investissements, c'est la Métropole qui garde la main, mais évidemment pour répondre aux besoins exprimés par la commune. C'est ainsi qu'une série de travaux a été décidée.

Renforcer l'attractivité

La priorité revient au raccordement du rond-point Protis au secteur Ouest de la zone économique pour faciliter l'accès aux entreprises situées de ce côté.

L'îlot de rond-point devant King Jouet doit être rallongé afin de sécuriser les

entrées et les sorties de véhicules. A noter que les coffrets électriques béants sont de la responsabilité des enseignes attenantes, ou des propriétaires des parcelles inoccupées.

Dans un deuxième temps, c'est toute la voirie et les trottoirs de la rue de Courtine qui nécessiteront **une réfection globale.**

Apaiser les circulations

Côté Est, l'augmentation de la fréquentation de la ZAC nécessite plusieurs ajustements. Ainsi le carrefour devant l'enseigne Bel'O Piscine doit-il être réaménagé pour mieux gérer les flux. Les trottoirs doivent retrouver leur vocation piétonne, et les places de

parking public prévues devant chaque enseigne être réalisées effectivement et non pas privatisées.

Rue des Saladelles, une série de ralentisseurs permettra de réduire la vitesse. Un rond-point bosselé sera également ajouté au carrefour de cette rue et de la rue des Cyprès.

Enfin, la commune a demandé à la Métropole le déploiement d'abribus sur deux emplacements prioritaires :

- l'arrêt Peuplier avenue des Peupliers,
- l'arrêt Roseaux rue des Roseaux.

La plupart de ces travaux doit être réalisée d'ici la fin de l'année.



Future entrée et sortie du rond-point



Futur stop

Futur rond-point bosselé

Stop conservé

Parmi les aménagements les plus attendus, l'ouverture du rond-point Protis vers les commerces de la rue de Courtine (à gauche). Mais aussi la clarification des priorités rue des Roseaux à côté de Botanic (à droite).



Renouvellement du comité de pilotage Natura 2000

Le saviez-vous ? Sur notre territoire, une zone est classée depuis 2006 au titre d'un dispositif européen dit Natura 2000, visant à la préservation de la biodiversité.

Ce site Natura 2000, s'étendant sur 1200 hectares, est composé d'un ensemble de basses collines, zones humides et parcelles agricoles sur les communes de Fos-sur-Mer, Istres, Port-de-Bouc et de Saint-Mitre-les-Remparts.

L'objectif principal du réseau Natura 2000 est de **favoriser le maintien de la biodiversité**, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales, dans une logique de développement durable. Cet objectif ne s'oppose pas à la coexistence avec des activités humaines adaptées.

Les espèces remarquables identifiées sur ce secteur font l'objet d'une **comptabilisation et d'un suivi** pour favoriser leur maintien et leur essor.

On y **préserve également la flore**, en entretenant les espaces, en luttant contre les espèces invasives et contre les risques incendie. La gestion de la ressource en eau constitue une autre priorité, par exemple concernant **notre étang du Pourra, que les spécialistes définissent comme une mare temporaire méditerranéenne**. Le classement Natura 2000 permet d'actionner au mieux les leviers de maîtrise de ces enjeux.

À la tête de cet espace Natura 2000 se trouve un **comité de pilotage** composé d'élus et d'administratifs représentants l'Office National des Forêts, la Région Sud, la Métropole Aix-Marseille Provence (animatrice), le SDIS, ou encore la DDTM.

Le 27 mai dernier, c'est le maire de Saint-Mitre-les-Remparts Vincent Goyet qui a pris officiellement la présidence de ce comité de pilotage jusqu'en 2027.

La ferme du Ranquet



Depuis 2021, notre commune travaille de concert avec le Conservatoire du Littoral afin de réhabiliter et de créer un lieu d'accueil agrotouristique à la ferme du Ranquet. Localisée dans la zone Natura 2000, le Copil est naturellement sollicité afin que le projet s'intègre pleinement dans la philosophie des lieux.

Espèces remarquables



Plusieurs espèces remarquables sont présentes sur le territoire Natura 2000, comme par exemple la pie-grèche méridionale en photo ci-dessus.

Cette espèce, protégée depuis 2009, peut ainsi s'épanouir et bénéficier d'un comptage et d'un suivi scientifique.



En bleu sur la carte, le périmètre de notre zone Natura 2000.

QUESTIONNAIRE : votre avis nous intéresse !



Chères Saint-Mitréennes, chers Saint-Mitréens, au travers de ces questionnaires, nous souhaitons cette année encore vous donner la parole et connaître votre avis sur différents sujets, afin que vous preniez part à la politique de la ville.

Les données personnelles recueillies via ces questionnaires sont traitées sur la base de votre consentement. Vos réponses sont facultatives et le défaut de réponse sans conséquence. Vos données seront transmises aux seules personnes habilitées, lesquelles sont soumises au devoir de confidentialité. Conformément à la loi applicable, vous disposez de différents droits pour maîtriser vos données personnelles, que vous pouvez exercer en vous adressant par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Numéro de téléphone :

CŒUR DE VILLAGE : GESTION DES DÉCHETS

Dans notre centre-village, les ordures ménagères sont suspendues à des crochets dédiés, ramassées quotidiennement. Les cartons, papiers, verres, et autres déchets recyclables, quant à eux, sont censés être déposés aux points d'apport volontaire (parking de la Manare et parking de l'Europe). Pour des raisons de salubrité, il est envisagé de supprimer les crochets au profit de conteneurs collectifs dédiés aux ordures ménagères. Qu'en pensez-vous ?

OUI

NON

1 | J'habite dans le centre-village OUI NON

2 | Au quotidien je trie déjà mes déchets OUI NON

3 | J'utilise déjà les points d'apport volontaire des parkings de la Manare et/ou de l'Europe OUI NON

4 | Je trouve le système des crochets source d'insalubrité OUI NON

5 | Je trouve le système des crochets inesthétique OUI NON

6 | Je suis prêt à marcher quelques mètres pour jeter mes ordures ménagères OUI NON

7 | Faut-il systématiquement équiper les points de collecte d'une caméra de vidéoprotection pour éviter les dépôts sauvages ? OUI NON

8 | Avez-vous d'autres propositions, remarques ou attentes spécifiques ?

.....

.....

.....

Merci de retourner ce questionnaire avant le 13 septembre en mairie (9 avenue Charles de Gaulle) ou par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr

DOUBLE-SENS RUE DU CLOS

Depuis novembre dernier, la commune a rétabli le double-sens de circulation qui existait auparavant rue du Clos (depuis la Poste en direction de la mairie). Désormais, tous les véhicules peuvent de nouveau redescendre vers le cœur de village depuis la rue Clovis Hugues. Un court segment demeure à sens unique, compte tenu de l'étroitesse de la voie et afin d'avoir une meilleure visibilité pour les élèves et les piétons. Après plusieurs mois d'expérimentation, qu'en pensez-vous ?

1 | J'habite :

- Une des rues concernées par le dispositif Au centre-village Un autre quartier

2 | Je me rends au village :

- À pied En vélo En voiture Jamais

OUI **NON**

3 | Je suis un usager des commerces et services du centre-ville

-

4 | Je trouve pratique d'avoir facilité l'accès au centre-ville

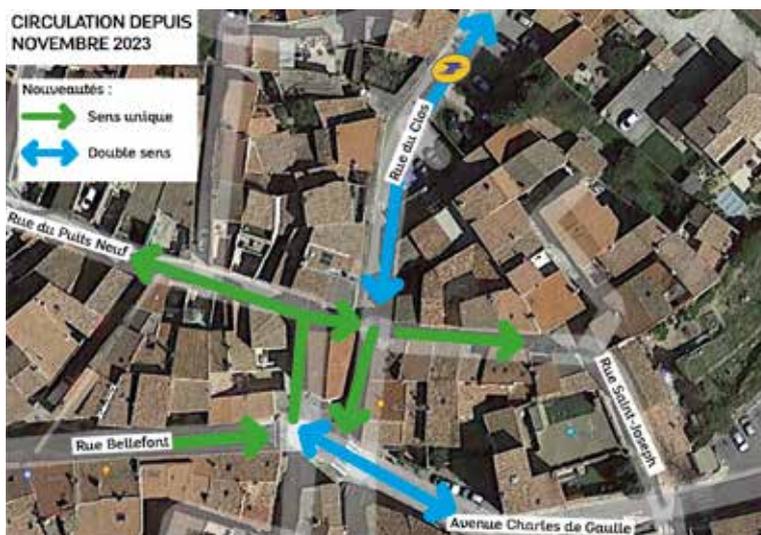
-

5 | Bilan de ce nouveau schéma de circulation :

- J'y étais favorable et je le reste J'étais sceptique et je le suis toujours
 J'étais sceptique mais j'ai changé d'avis On peut encore améliorer le dispositif

6 | Avez-vous des propositions d'amélioration ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Merci de retourner ce questionnaire avant le 13 septembre en mairie (9 avenue Charles de Gaulle) ou par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr

PARC DE LOISIRS DE VARAGE

À Varage, nous prévoyons la rénovation de l'espace de loisirs, situé à côté de la salle polyvalente. Ce site, dont les équipements apparaissent aujourd'hui très dégradés, va bénéficier d'un réaménagement pour en faire une aire intergénérationnelle avec une zone dédiée à la pétanque, et une zone dédiée à la jeunesse avec un nouveau city stade, complété par une piste spécialement conçue pour la pratique de la glisse : rollers, BMX, trottinettes... Qu'en pensez-vous ?

1 | Quel âge avez-vous ?

.....

2 | Dans quel quartier habitez-vous ?

.....

3 | À quelle fréquence vous rendez-vous au parc de Varage ?

Souvent Parfois (1 à 2 fois par mois) Jamais

4 | Où pratiquez-vous du sport / vos loisirs ?

Au complexe sportif René Jauras Ailleurs sur Saint-Mitre

À Istres À Martigues

5 | Quelles pratiques sportives ou ludiques vous plairaient ou trouvez-vous qu'il manque sur la commune ? (Plusieurs réponses possibles)

Skatepark Pétanque Fitness Promenade

Pique-nique Pumptrack Terrain multisport Terrain de foot

Terrain de basket Terrain de volley Ping-pong extérieur Aire de jeux pour enfants

6 | Si vous vous rendez ou si vous devez vous rendre au parc de Varage, par quel moyen irez-vous ?

À pied À vélo En transport en commun En voiture

7 | Avez-vous d'autres propositions, remarques ou attentes spécifiques ?

.....

.....

.....

Merci de retourner ce questionnaire avant le 13 septembre en mairie (9 avenue Charles de Gaulle) ou par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr

QUESTIONNAIRE : votre avis nous intéresse !

PORT DE PLAISANCE

Dans le cadre de l'aménagement futur de notre littoral, il est envisagé la création d'un port de plaisance, qui pourrait trouver sa place face à l'actuelle mise à l'eau de Massane. Accompagnée par un bureau d'études, la commune étudie en particulier des solutions avec des structures flottantes, sans impact pour les fonds marins.

1 | Avez-vous actuellement un bateau ? **OUI** **NON**

2 | Avez-vous actuellement une place dans un port ?

3 | Si oui, lequel ?
.....

4 | Si Saint-Mitre devait construire un port de plaisance, seriez-vous intéressé pour y avoir une place ? **OUI** **NON**

5 | Quel serait selon vous l'emplacement idéal de ce port de plaisance ?

Plage de Varage Plage de Massane Plage de Calieux

Plage de Patorgue Plage d'Arthur

6 | Souhaiteriez-vous que la commune travaille sur l'ouverture d'une école de voile ? **OUI** **NON**

7 | Si nous avons une base nautique, souhaiteriez-vous que les élèves de nos écoles puissent profiter de ces équipements dans le cadre d'activités sportives ?

8 | Avez-vous d'autres propositions, remarques ou attentes spécifiques ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....



Esquisse d'aménagements d'une promenade littorale et d'un port de plaisance.

Merci de retourner ce questionnaire avant le 13 septembre en mairie (9 avenue Charles de Gaulle) ou par mail à communication@saintmitrelesremparts.fr

Jusqu'à 1000€ pour l'achat d'une motopompe



Pour **renforcer la sécurité des habitants dans les zones à risques**, le Département des Bouches-du-Rhône finance l'achat d'un kit motopompe de protection incendie à hauteur de 50 % du montant total, dans la limite de 1 000€.

Cette aide s'adresse notamment aux **propriétaires concernés par les Obligations Légales de Débroussaillage et qui disposent d'une piscine ou d'une réserve d'eau** et dont la commune a signé une convention de partenariat avec le Département et le SDIS 13. C'est le cas de Saint-Mitre-les-Remparts.

Les personnes qui font l'acquisition d'une motopompe pourront être accueillies en centre de secours pour être informées sur les bonnes conduites à tenir en cas d'incendie par les sapeurs-pompiers.

La commune devra, après visite, **délivrer aux habitants qui en feront la demande, une attestation d'éligibilité** au dispositif départemental d'aide aux particuliers pour l'achat d'un kit motopompe.

Renseignements auprès du service urbanisme :

urbanisme@saintmitrelesremparts.fr

Parlez-vous provençau ?

Quelques mots et expressions...

Candeloun : bougie 'Allume un candeloun !'

E patin coufin : 'Et patati, et patata...'

Avé de pan à la paniero : 'Avoir du pain sur la planche'

Souna coume un soulèu : 'Briller comme un soleil'. Cette expression fait référence à quelqu'un qui se démarque et qui réussit brillamment dans son domaine professionnel.

Colis et repas de Noël : inscriptions jusqu'au 31 août



Grâce au travail minutieux réalisé par nos services pour la réalisation de notre budget 2024, nous pouvons proposer à nouveau cette année **le colis de Noël ainsi que le repas de fin d'année** ! Seules conditions : réservé aux personnes de plus de 68 ans et résidant au sein de la commune.

Repas : jeudi 24 octobre à 12h
Gymnase René Jauras

Colis : retrait les 2, 3 et 4 décembre
de 9h à 17h
Espace Solidarités

Le formulaire doit impérativement être remis à un agent du CCAS, à l'Espace Solidarités, qui vous délivrera un bon de retrait.

Pour les personnes dans l'incapacité de se déplacer, merci de nous contacter au 04 42 06 74 16 afin que votre inscription soit prise en compte.

La fiche d'inscription est à retrouver dans les services municipaux, pharmacies, et dans le lien ci-dessous :

<https://www.saintmitrelesremparts.fr/actualites/inscriptions-repas-et-colis-de-noel-du-ccas/>

Fermeture estivale de la médiathèque Charles Rostaing



La médiathèque Charles Rostaing fermera ses portes pour la pause estivale durant le **mois d'août 2024**, réouverture le mardi 3 septembre.

Elle sera également fermée **les samedis matins du mois de juillet**.

Encombrants et déchets verts : rappel des bonnes pratiques



La propreté de nos rues est un enjeu quotidien pour notre cadre de vie et notre bien-être. Plus largement, la gestion de nos déchets est aussi un enjeu majeur pour notre territoire et notre planète.

Pour rappel, **chacun est censé apporter lui-même ses déchets verts et ses encombrants directement dans l'une des déchèteries métropolitaines de proximité** (Martigues, Istres ou Fos-sur-Mer), qui sont par ailleurs gratuites !

La collecte des déchets est en effet **une compétence métropolitaine**, mais c'est la commune qui continue pour l'instant à prendre en charge celle des déchets verts et des encombrants, ce qui mobilise des moyens humains importants. **Or, nos services techniques et notre budget communal sont aujourd'hui trop lourdement sollicités**, ce qui empêche le développement d'autres actions. Ainsi, un nouveau fonctionnement de la collecte est en vigueur. **A titre transitoire, notre collectivité continuera à prendre en charge certains déchets verts**, aux conditions suivantes :

- **10 sacs maximum** (uniquement et obligatoirement les sacs translucides achetés auprès de l'accueil mairie | 6€ les 20 sacs de 130L)
- **Les dates seront données par les services techniques municipaux directement**, une fois par mois pour chaque secteur, après inscription préalable au 04 42 44 03 45.

Les déchets verts devront être déposés à l'extérieur du domicile, au plus tôt la veille de la date de ramassage convenue avec les services techniques. **Il est interdit de les abandonner dans la rue ou encore devant les points d'apport volontaire.** Les aiguilles de pins, trop acides pour être compostées, sont à mettre dans des sacs translucides, non mélangées avec les autres déchets verts.

Retrouvez sur cette page les résultats des deux tours des élections législatives à Saint-Mitre-les-Remparts, qui se sont déroulées les dimanches 30 juin et 7 juillet.

1^{er} tour - 30 juin

	Bureau n°1	Bureau n°2	Bureau n°3	Bureau n°4	Bureau n°5	Bureau n°6	TOTAL	%
Nbre d'inscrits admis au vote	813	854	738	952	753	746	4856	
Abstentions	291	236	200	304	237	207	1475	30,37%
Nbre de votants	522	618	538	648	516	539	3381	69,63%
%	64,21%	72,37%	72,90%	68,07%	68,53%	72,25%		
Blancs	18	15	9	14	14	21	91	2,69%
Nuls	3	5	5	6	3	5	27	0,80%
Exprimés	501	598	524	628	499	513	3263	96,51%
Emmanuel FOUQUART (Gisèle GONZALEZ)	244	303	211	329	261	299	1647	50,48%
%	48,70%	50,67%	40,27%	52,39%	52,30%	58,28%		
Cyril MÉTRAL (Yves DAÏEN)	6	5	3	6	2	7	29	0,89%
%	1,20%	0,84%	0,57%	0,96%	0,40%	1,36%		
Olympe SCHREDRE (Jérémy TEBOULL)	6	6	10	15	15	11	63	1,93%
%	1,20%	1,00%	1,91%	2,39%	3,01%	2,14%		
Pierre DHARRÉVILLE (Magali GIORGETTI)	140	144	152	146	127	112	821	25,16%
%	27,94%	24,08%	29,01%	23,25%	25,45%	21,83%		
Hervé DELESPAUL (Blandine GAST)	11	13	17	13	11	12	77	2,36%
%	2,20%	2,17%	3,24%	2,07%	2,20%	2,34%		
Lila LOKMANE (Axel SENGENES)	94	127	131	119	83	72	626	19,18%
%	18,76%	21,24%	25,00%	18,95%	16,63%	14,04%		

2^{ème} tour - 7 juillet

	Bureau n°1	Bureau n°2	Bureau n°3	Bureau n°4	Bureau n°5	Bureau n°6	TOTAL	%
Nbre d'inscrits admis au vote	813	853	738	952	754	745	4855	
Abstentions	302	240	195	284	240	209	1470	30,28%
Nbre de votants	511	613	543	668	514	536	3385	69,72%
%	62,85%	71,86%	73,58%	70,17%	68,17%	71,95%		
Blancs	33	33	27	44	37	21	195	5,76%
Nuls	4	9	7	21	6	8	55	1,62%
Exprimés	474	571	509	603	471	507	3135	92,61%
Emmanuel FOUQUART (Gisèle GONZALEZ)	275	336	278	385	295	331	1900	60,61%
%	58,02%	58,84%	54,62%	63,85%	62,63%	65,29%		
Pierre DHARRÉVILLE (Magali GIORGETTI)	199	235	231	218	176	176	1235	39,39%
%	41,98%	41,16%	45,38%	36,15%	37,37%	34,71%		

Retrouvez sur cette page un résumé des comptes-rendus des conseils municipaux, avec les délibérations votées et le nombre de votants - pour - contre - abstention. Pour plus de détails, rendez-vous sur notre site internet : www.saintmitrelesremparts.fr

Séance du 27 mai 2024

		Votants	Pour	Contre	Abstention
FINANCES-COMMANDE PUBLIQUE					
2024-35	Finances - Demande de subvention d'investissement au Conseil Départemental pour l'opération 'Acquisition de gros équipements pour les bâtiments et services municipaux' - programme 2024-2025	28	28	0	0
2024-36	Finances - Demande de subvention d'investissement au Conseil Départemental pour l'opération 'Travaux de reconstruction d'un escalier d'accès à la plage'	28	28	0	0
2024-37	Finances - Demande de subvention d'investissement au Conseil Départemental pour l'opération 'Verdissement de la flotte automobile'	28	27	0	1
2024-38	Commande publique - Attribution du marché public de travaux relatif aux 'Travaux d'aménagement de voiries et réseaux divers - PUP Sainte-Victoire'	28	28	0	0
2024-39	Commande publique - Attribution du marché public relatif à 'la mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de travaux de réhabilitation et la création d'un lieu d'accueil agrotouristique à la ferme du Ranquet'	28	28	0	0
2024-40	Finances - Convention relative à la redevance spéciale spécifique aux déchets communaux avec la Métropole Aix-Marseille Provence	28	28	0	0

ENVIRONNEMENT-URBANISME					
2024-41	Environnement - Adoption de la charte métropolitaine des manifestations éco-responsables de la Métropole Aix-Marseille Provence	28	28	0	0
2024-42	Environnement - Adhésion de la commune à la charte en faveur de la protection du martinet noir proposée par le Conseil Départemental	28	28	0	0
2024-43	Environnement - Renouvellement de la convention d'accompagnement entre la commune et l'agence locale de l'énergie et du climat avec le soutien financier de la Métropole	28	28	0	0
2024-45	Urbanisme - Acquisition de parcelle section AP n°130	28	28	0	0
2024-46	Urbanisme - Convention Habitat subséquente à la convention cadre Habitat Métropole/EPF	28	28	0	0
2024-47	Urbanisme - Demande d'aide financière au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Aide à l'Embellissement des Façades - Annule et remplace la délibération n°2024-22 du 18/03/2024	28	28	0	0
2024-48	Urbanisme - Demande d'aide financière au Conseil Départemental dans le cadre du dispositif Aide à l'Embellissement des Façades	28	28	0	0
2024-49	Urbanisme - Autorisation de dépôt d'une Déclaration Préalable pour la pose d'une plaque, parcelle cadastrée AH 206	28	28	0	0

SÉCURITÉ					
2024-44	Sécurité - Approbation d'une convention de partenariat pour l'amélioration de la prévention incendie dans les Bouches-du-Rhône	28	28	0	0

Portrait : Jérôme Adam, notre romancier saint-mitréen

Jérôme Adam est un personnage connu dans la village : après avoir passé son adolescence ici, il revient en 2005 pour y reprendre la cave 'La Sommelière' qu'il tiendra durant 14 ans. **Attaché à la commune**, qu'il évoque avec **beaucoup de tendresse** comme étant " [s]on village d'enfance, de cœur, de jeunesse " ; il rejoint naturellement et " avec bonheur " l'équipe municipale.

Diplômé d'un BTS tourisme et d'une licence d'anglais, il consacre la majeure partie de sa carrière aux ressources humaines, ponctuée par des **voyages autour du globe** (39 pays à son actif, ndlr). Mais ses passions, depuis petit, sont **la langue française et l'écriture**.

Au détour de retrouvailles avec une amie d'enfance sur les réseaux sociaux, devenue agent littéraire, c'est le déclic. Si **l'envie d'écrire un livre** a toujours été présente, le manque de temps l'a toujours emporté. Désormais à la retraite, **il retourne donc à son premier amour**, et prend la plume " pour [s'] amuser ". Surprise : envoyé à douze maisons d'édition, dix lui répondent. **'Le Tiroir**

oublié' naît, et avec lui les aventures du clan 'Saint Clear' démarrent.

Depuis, **Jérôme a signé deux romans de plus**, et enchaîne les salons du livre, séances de dédicaces, animations et conférences littéraires, en France mais aussi à l'étranger.

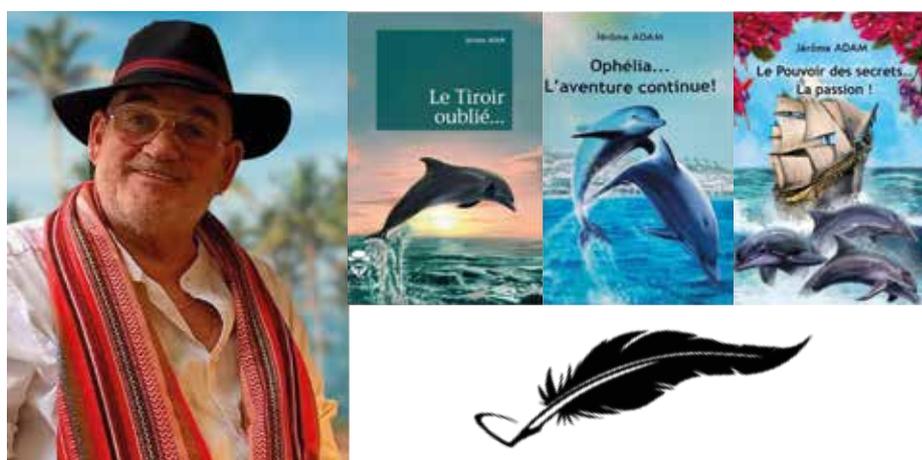
Le romancier ne compte pas s'arrêter là, mais **reste mystérieux sur ses projets**. Petite indiscretion tout de même : on n'a

pas fini d'entendre parler du clan 'Saint-Clear', et pas uniquement sur le papier...

Jérôme Adam, romancier

Trois titres :

- 'Le Tiroir oublié...'
- 'Ophélie... L'aventure continue !'
- 'Le Pouvoir des secrets... La passion !'



Jérôme Adam, et sa trilogie de romans, qui relate les aventures du 'clan Saint Clear'.



ÉTAT CIVIL



Naissances

Léo Etienne LE BRIAND né le 23 mai 2024 à Martigues

Gabriel Giovanni Sébastien André ANCEL né le 24 mai 2024 à Martigues

Lény MATKOVIC né le 27 mai 2024 à Martigues

Léonie, Marie-Noëlle, Chantal BRUN née le 12 juin 2024 à Martigues

Thaïs LAVALETTE née le 2 juillet 2024 à Martigues



Mariages

Peggy TRICOT et Nicolas Roux mariés le 08 juin 2024

Elodie BEAUVAIS et Jérémie BOUTTIN mariés le 22 juin 2024

Myriam CUENCA et Nicolas GALLAND mariés le 28 juin 2024

BELTRA Sandrine et BREUZA Yann mariés le 5 juillet 2024

FERNANDEZ Rosalie et MOSCA Dorian mariés le 13 juillet 2024

KLOUBERT Sophie et GUERINI Jérôme mariés le 20 juillet 2024



Décès

Michel MONTARGÈS décédé le 8 juin 2024 à Istres

Germaine BURBAUD née GRACIEUX décédée le 13 juin 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts

Andréas HORTA décédé le 13 juin 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts

Jeanne CUBADDA décédé le 14 juin 2024 à Istres

Raymond GALLIGANI décédé le 20 juin 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts

Georges GUIBBAL décédé le 25 juin 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts

Willem BOURDESSOL décédé le 28 juin 2024 à Marseille

Colette BOURRET née GAUTIER décédée le 29 juin 2024 à Martigues

Maryline PANSARD décédé le 29 juin 2024 à Marseille

Louissette BODICHON décédée le 03 juillet 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts

Patrick CERDA décédé le 7 juillet 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts

Daniel Pierre LAUER décédé le 19 juillet 2024 à Saint-Mitre-les-Remparts



Saint-Mitre en vie

Les Saint-Mitréens avant tout

Civisme, le combat du quotidien

Diriger une commune implique de relever chaque jour de nombreux challenges. Mais il est un sujet plus complexe que tous les autres, parce qu'il ne relève ni des élus, ni des agents, mais de l'ensemble de la population : c'est celui du civisme.

Au quotidien, notre commune est victime de nombreux comportements inciviques, qui portent atteinte à la qualité de notre cadre de vie : c'est la vitesse excessive de conducteurs pressés d'arriver quinze secondes plus tôt, c'est le stationnement anarchique et sur les trottoirs (« juste pour cinq minutes ! ») au détriment des piétons, ce sont les mégots jetés par terre qui polluent mers et océans, ce sont les déchets abandonnés dans la rue ou au pied des conteneurs collectifs au lieu d'être déposés en déchèterie, ce sont les déjections laissées devant la porte du voisin par des propriétaires de chiens indécents...

Afin de remédier aux conséquences de ces situations, la commune est contrainte de mobiliser des moyens humains et matériels importants : agents de propreté urbaine, policiers municipaux, services administratifs. Les dizaines de milliers d'euros dépensés chaque année à tenter de régler l'incivisme de quelques-uns sont autant qui ne servent malheureusement pas à faire avancer les autres projets.

Vincent Goyet

Tribune
non parvenue

NDLR : Les textes sont retranscrits tels qu'ils nous parviennent.

L'agenda

JUILLET

> DU 26 AU 29 JUILLET FÊTES VOTIVES

Fête foraine, attractions, stands, jeux et spectacles pour toute la famille. Buvette et snack tous les soirs.
Place de la Mairie

Vendredi 26 juillet

20h animation DJ, parade de mascottes
21h30 retraite aux flambeaux accompagnée par le twirling et son show band

Samedi 27 juillet

21h concert TRIBUTE CELINE DION

Dimanche 28 juillet

21h concert avec le groupe ROSE, variété pop française et internationale

Lundi 29 juillet

21h soirée mousse avec DJ et goodies

> DU 12 AU 18 AOÛT LES FÊTES DE L'ÉTANG

Plages de Varage et Massane

> DIMANCHE 25 AOÛT 80^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE SAINT-MITRE-LES-REMPARTS

Places Neuve et de l'Église

> VENDREDI 30 AOÛT SAINT-MITRE EN RIRE

One Man Show ' Marc Mengual '

Place de la Mairie | 21h

Gratuit sur réversation au 04 42 49 04 62

> SAMEDI 31 AOÛT SOIRÉE BLANCHE | TOUS À L'EAU Nouvelle date pour notre traditionnelle soirée blanche et clôture des Fêtes de l'Étang

Plage de Massane | 19h

AOÛT

> VENDREDI 2 AOÛT RUES DE L'ÉTANG

Spectacle «GAGARINE IS NOT DEAD» cie les Sangles
Plage de Massane | 21h

> SAMEDI 10 AOÛT 44^{ème} FESTIVAL DE PIANO DE LA ROQUE D'ANTHERON

Théâtre de la Manare | 11h

Gratuit sans réservation

> SAMEDI 10 AOÛT BANQUET GAULOIS

Place Neuve | 19h30

Réservation de table au 04 42 49 04 62

SEPTEMBRE

> SAMEDI 7 SEPTEMBRE FORUM DES ASSOCIATIONS

Gymnase René Jauras | A partir de 15h

> DIMANCHE 15 SEPTEMBRE VIDE GRENIERS DE MASSANE

Plage de Massane

Retrouvez plus d'infos
sur nos Estivales 2024 ici



L'AGENDA COMPLET

de toutes les manifestations est sur
www.saintmitresremparts.fr